Séville, 1er mai. — Ce matin le curé de San-Vincente a trouvé dans un confessionnal un tube cylindrique en métal. Il éteignit la mèche allumé, il ne restait plus qu'un centimètre à brûler.

En Hollande

Amsterdam, 1er mai. — Les manifestants étaient au nombre de 20,000. On signale quelques troubles à Leuwarden.

Bruxelles, 1er mai. — Les dépêches de Verviers, Malines, Crespin, Mons, Bruges rendent compte de manifestations qui ont eu leu sans incidents.

Rome, 1er mai. — Presque toutes les gardes palatines se sont rendues spontanément au Vatican se mettre à la disposition du préfet du palais.

Plusieurs pêcheurs ont été arrêtés comme étant les auteurs du vol de dynamite à Sorrente; la dynamite était, paraît-il, destiné à la pêche.

Rome, 1er mai. — Les sociétés ouvrières de Bologne ont manifestée place Victor Emmanuel. La cavalerie a dispersé les manifestants après les sommations légales.

A Florence, à Turin, à Venise, le calme est parfait.

En Portugal

Lisbonne, 1er mai. — Les manifestations annoncées ont eu lieu dans le plus grand calme. Desdiscours ont été prononcés au cimetière sur les tombes des compagnons morts pour réclamer la journée de 8 heures.

En Italie

Forli, 1er mai. — Après l'explosion de la prison un autre pétard a éclaté devant le principal café de la ville. Les agents se mirent à la poursuite des auteurs de cet attentat qui ont été tous arrêtés au nombre de onze.

Rome, 4 h. soir. — L'anniversaire de la création de la chambre de travail a été célébré dans le plus grand ordre. La nuit dernière quelques arrestations ont été opérées et plusieurs milliers de manifestes révolutionnaires ont été saisis dans le Transtévère.

Le Vatican est entouré d'une veritable armée. 43 anarchistes ont été arrêtés à Ancône, 27 à la Spezzia.

Des dépêches de Naples, de Bologne, Vérone, Catane et Gênes constatent une tranquilité parfaite.

Rome, 5 h. 30 soir. — Aucun désordre, ce matin une messe solennelle a été célébrée à Saint-Pierre en présence d'une foule nombreuse.

Il n'y a pas eu de manifestations.

A Milan on a arrêté 27 anarchistes qui distribuaient des manifestes destinés surtout aux soldats.

De nombreux exemplaires ont été saisis ainsi que le journal *Il Ribelle*.

Les anarchistes ont crié : Vive l'anarchie!

Faenza, 1er mai. — A Solario, un pétard a éclaté devant la maison communale. Dégâts insignifiants, quelques arrestations opérées.

En Grèce

Athènes, 1er mai. — Les cinq caisses de dynamite qu'on avait cru volées pendant l'embarquement à Port-Vendres à destination de la Grèce, ont été retrouvées au moment de l'arrivée du navire. L'erreur avait été commise à Marseille au moment du transbordement.

NOUVELLES DU JOUR

L'incendie de Tokio

San-Francisco, 1er mai. — Voici quelques détails sur l'incendie qui éclata à Tokio le 10 avril. Le feu prit accidentellement dans un restaurant. On assure que cinq mille maisons ou magasins ont été détruits. Le nombre des victimes serait de quinze à quarante-cinq dont la plupart ont trouvé la mort en voulant sauver leurs marchandises ou leur mobilier.

Les filatures anglaises

Manchester, 1er mai. — Les maîtres filateurs de Bulton ont décidé de travailler quatre jours par semaine. Cette décision affecte 20,000 ouvriers. La fédération des maîtres filateurs a décidé de donner une conférence le 5 mai prochain. Dans une réunion tenue aujourd'hui, les maîtres filateurs de plusieurs autres localités ont décidé de proposer à tous les confrères de travailler trois jours par semaine pendant un mois pour limiter la production. Cette mesure serait mise en vigueur si les deux tiers des patrons *filateurs y adhéraient. On attend leur réponse jeudi.*

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Arrivée de nouveaux gendarmes. — Dimanche matin, vers six heures, la gendarmerie de Roubaix a été de nouveau renforcée par de nouveaux gendarmes venus de Dunkerque et d'Hazebrouck.

Un accident Quai de Dunkerque. — Un cabriolet attelé d'un cheval et appartenant à M. Jean Petit, négociant en charbon rue de l'Ouest, passait samedi soir, vers six heures, quai de Dunkerque, venant de la rue Cadeau. Arrivé sur le quai, l'animal pris de peur alla jeter la voiture sur un arbre qui borde le chemin de halage. La secousse fut tellement violente que le cocher, M. Charles Persy, fut projeté de son siège.

L'animal prit alors une allure vertigineuse ; il allait infailliblement se jeter dans le canal quand un courageux citoyen, M. Jacques Debock, saisit résolument l'animal par la tête, et après avoir été trainé sur une longueur de vingt mètres, parvint à l'arrêter.

Le cocher fut transporté par des passants chez M. Delbeck, cabaretier, rue de Tourcoing, où M. le docteur Delattre constata que le blessé n'avait qu'une plaie à la tête; quoique assez profonde, elle n'est pas grave. M. Persy a été reconduit ensuite à son domicile, rue Sébastopol.

Un accident rue Pierre de Roubaix. — Dimanche soir, vers huit heures, il y avait beaucoup de passants, rue Pierre de Roubaix, quand arriva un cabriolet lancé à toute vitesse. Malgré les appels du conducteur deux jeunes gens n'eurent pas le temps de se garer et furent renversés par le cheval. L'une des roues passa sur la jambe de l'un d'eux, et lui fit plusieurs contusions heureusement sans gravité. Quant à son camarade il fut projeté sur le trottoir, et ne se fit que de légères égratignures.

Un vol rue de Tourcoing. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré dans l'habitation de M. [illegible] Lafère, cabaretier-boulanger, demeurant à l'angle des rues de Tourcoing et du Pont-à-Leux. Ils ont enlevé dans les deux comptoirs, placés à la boulangerie et à l'estaminet, une somme de quatre-vingts francs. Ils se sont emparés en outre d'une certaine quantité de gâteaux, de chocolat, de sucre et de beurre — et de plusieurs bouteilles de malaga — le tout évalué à trente-deux francs.

On n'a remarqué aucune trace d'effraction. On suppose que les voleurs ont pénétré par la porte d'entrée à l'aide d'une fausse-clef.

Une rixe entre deux douaniers et un pseudo-fraudeur. — Dans la nuit de samedi à dimanche deux douaniers de la brigade mobile de Roubaix se tenaient en embuscade, boulevard de Beaurepaire, à proximité de la ferme Roussel. Vers trois heures et demie, ils aperçurent un individu portant un sac sur l'épaule.

Croyant avoir affaire à un voleur, ils se mirent à sa poursuite. L'un d'eux parvint à le rejoindre pendant que *l'autre prenait une certaine* avance afin de s'assurer s'il n'y avait pas d'autres individus en compagnie du fraudeur. Pendant ce temps, le douanier était aux prises avec l'homme au sac. Une lutte acharnée s'engagea à la *suite de laquelle l'individu parvint à s'échapper.* Le sac, laissé sur le lieu du combat, renfermait deux poules — qui étaient naturellement le produit d'un vol.

Lannoy. — 200 cavaliers, du 4e cuirassiers, sont arrivés, dimanche soir, à Lannoy, venant de Cambrai.

Communications diverses

Enterrements du lundi 2 mai. — Mme Désiré Wibaux, née Mulliez, 10 h. 1/2 Saint-Martin.

Obits du même jour. — M. Léonard Dupuis, 10 h. église de Croix. — Mme Hus, née Soris, 8 h. 1/2, église de Croix. — Mme veuve Carlos Frère, née Sénélar, 9 h. Notre-Dame. — Mme Quaghebeur, née Ortio 8 h. 1/2 Sacré-Cœur. — M. Louis Delbeert et Mme Sabine Ferraille 8 h. 1/2 Saint-Jean-Baptiste. — M. François Paul, 9 h. 1/2 Saint-Joseph. — Mme Baert, née Desbuquois, 8 h. Saint-Joseph. — M. François Scalbert, 8 h. Saint-Martin.

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier**, de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, tous les jeudis (excepté le 3e jeudi du mois), de 9 heures 1/2 à midi, et de 2 heures à 4 heures, rue du Collège, 73, (en face du Collège). 28021-56342

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

LILLE

Excursions géographiques en 1892. — Voici la liste des excursions projetées par la Société de géographie pour 1892.

Du 1er au 26 mai. — Voyage à Constantinople. — Aller : Bruxelles, Strasbourg, Munich, Salzbourg, Vienne, Constantinople. — Retour : Budapesth, Vienne, Nuremberg, Francfort-sur-Mein, Bingen (descente du Rhin en bateau à vapeur), Cologne, Bruxelles. — Organisateurs : MM. Edmond Van Butsèle et Convain-Minet. — Les départs se feront par groupes de six.

8 mai. — Champ de bataille de Bouvines. — Organisateurs : MM. Merchier, docteur Eustache et le lieutenant Mamet.

19 mai. — Visite aux Aciéries de France, à Isbergues (près Aire-sur-la-Lys. — Organisateurs, MM. P. D'Halluin et Eug. Vaillant. — Le nombre des visiteurs est limité à 25.

26 mai (Ascension). — Ypres, Mont de Kemmet. Etangs de Dickebusche. — Organisateurs, MM. E. Cantinau et Fernaux.

5, 6, 7, 8 juin (Pentecôte). — Luxembourg, Trèves, Echternach. — Ascension du Müllerthal, Diekirch, Château de Vianden. — Organisateurs, MM. A. Houzé et Aug. Crepy.

19 juin. — Houdain, mines de Bruay. — Bois des Dames. — Organisateurs, MM. Fernaux et P. D'Halluin-Verbiest.

25, 26, 27, 28 juin (Fêtes de Lille). — Etretat, St-Jouin, le Havre, Trouville, Villerville, Cricquebœuf, Honfleur, Quillebœuf, Lillebonne, Beuzeville. — Organisateurs, MM. Henri Beaufort et Victor Delahodde. — Avec le gracieux concours de MM. Loiseau, secrétaire général, et Albert Carton, membre de la société de géographie commerciale du Havre Le nombre des excursionnistes est limité à 30.

3 juillet. — La Fontaine-Glorieuse, Crèvecœur, Esnes, Fontaine-au-Pire, Caudry, Bétencourt, Solesmes. — Organisateurs, MM. J. Gosset et H. Crépin.

10 juillet. — Bel-Œil et Bon-Secours. — Organisateurs, MM. Eugène Vaillant et P. D'Halluin-Verbiest.

13, 14, 15, 16, 17 juillet. — Voyage en Hollande. — Rotterdam, La Haye, Scheveningue, Amsterdam, excursion à Zaandam. — Organisateurs, MM. O. Godin, P. D'Halluin-Verbiest. — Le nombre des excursionnistes est limité à 15.

24 juillet. — Forêt de Phalempin et Mons-en-Pévèle. — Organisateurs, MM. le lieutenant Mamet et G. Houbron.

31 juillet. — Dunkerque. — Procession historique de Furnes. — Organisateurs, MM. Fernaux et Alphonse Herland.

4, 5 septembre (Braderie). — Forêt de Morma et la Buissière (marbreries). — Organisateurs MM. Victor Delahodde et Henri Beaufort.

La commission se réserve le droit de modifier la *date* et *l'itinéraire* des excursions projetées, et de limiter le nombre des excursionnistes.

Le programme détaillé de chaque excursion sera mis à la disposition des sociétaires, au siège de la société, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.

Les adhésions ne seront admises qu'au secrétariat de la société, un mois au plus tôt avant les dates fixées au tableau qui précède.

La liste sera close *cinq jours* avant chaque excursion.

Concerts et Spectacles

Nous détachons d'un article du *Journal de la Meurthe et Moselle*, l'entrefilet suivant :

« THÉATRE DE NANCY. — LA DERNIÈRE REPRÉSENTATION D'OPÉRA. — La troupe lyrique du théâtre de Nancy a donné hier sa dernière représentation de la saison. Elle a joué le *Prophète*.

» Demain, la troupe de comédie fera ses adieux dans le *Juif Errant*.

» Comme le dit notre confrère du *Programme :*

« Chanteurs, comédiens, musiciens, ballerines, choristes, figurants, garçons de théâtre et machinistes vont s'éparpiller un peu partout, dans des casinos de villes d'eaux, des théâtres d'été et sur toutes nos plages. Il ne restera plus que Metté, — le fidèle Metté, — et aussi le concierge, qui somnolera tout l'été dans sa petite cour toute ensoleillée, gardant notre lamentable et triste salle de spectacle.

» Souvent, à cette dernière soirée, les artistes, qui ont déjà plié bagage, jouent leur rôle avec quelque maussaderie ; mais les interprètes du *Prophète* ont été consciencieux. Ils ont vaillamment chanté le chef d'œuvre de Meyerbeer. Mlle Brouchette, qui était incontestablement la cantatrice préférée du public, a recueilli, avant son départ, de nombreux bravos. Elle a tenu, avec beaucoup d'art, la partie de Bertha. On me dit que Mlle Brouchette, qui va faire la saison de Pâques à Orléans, est sur le point de signer un engagement avec une des plus importantes scènes départementales pour l'hiver prochain. Son avenir est certain si elle entre dans ce grand théâtre où elle pourra jouer uniquement les rôles de Falcon et où elle ne sera pas obligée de chanter certaines partitions qui déplacent sa délicieuse voix et la fatiguent inutilement.

» Mme Nazat, MM. Déo, Barthe et Séverac ont droit, les uns à des éloges, les autres à des encouragements. »

LES ABONNEMENTS DE CHEMIN DE FER. — Nous avons fait connaître les réductions importantes opérées depuis le 1er avril sur les prix des billets de chemin de fer pour les voyageurs de toutes les classes et la durée de la validité que la Compagnie du Nord a donnée aux billets d'aller et retour que les gares sont autorisées à délivrer.

La Compagnie du Nord vient encore d'étendre les facilités en ce qui concerne les abonnements.

Les abonnements d'un mois, qui, jusqu'à présent, étaient limités à la banlieue de Paris, seront désormais délivrés pour toutes les gares du réseau du Nord, et prendront cours à une date quelconque.

Les abonnements de trois mois, six mois et un an courront dorénavant à partir du 1er, du 11 et du 21 de chaque mois.

De plus, il est délivré des cartes d'abonnement d'élèves et d'étudiants, d'associés, de famille, présentant des réductions sur les prix des abonnements ordinaires ainsi que des abonnements de 21 jours pour les stations thermales.

NOUVELLES MILITAIRES

Nos territoriaux à la revue du 14 Juillet. — On vient de désigner, au ministère de la guerre, les régiments d'infanterie et les batteries d'artillerie territoriale qui prendront part cette année à la revue du 14 juillet, à Paris.

L'infanterie sera représentée par quatre bataillons à l'effectif de 500 hommes chacun, tirés notamment du 2e territorial à Valenciennes et du 6e à Béthune. Les deux autres bataillons seront pris à Lisieux et au Havre.

Ces bataillons seront exclusivement formés à l'aide des ressources des 3e et 4e bataillons et du dépôt, de façon à ne comprendre que des hommes exercés. En conséquence, la convocation des territoriaux appartenant aux 3e et 4e bataillons et au dépôt des régiments désignés qui devait avoir lieu du 16 au 29 mai, sera reportée au 4 juillet.

Ces hommes ne devront donc pas répondre aux affiches générales de convocation; ils seront appelés par ordres d'appels individuels qui leur seront remis le plus tôt possible.

Les territoriaux qui se trouveront en excédent des bataillons organisés pour la revue seront laissés dans les centres de réunion qu'ils auront rejoints pour y accomplir leur période d'instruction.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Concours sur Saint-Just. — Dimanche a eu lieu un concours sur Saint-Just organisé par la société « Le Pigeon Bleu et meunier établie chez M. Roger, rue du Luxembourg. 383 pigeons étaient engagés. Le lâcher a eu lieu à 6 heures 45. Voici les résultats :

1er prix, P. Losfeld, 4p.; 2e, Dubrucque, 2p.; 3e, Bayart, 3p.; 4e, Morel, 3p.; 5e, E. Fichelle, 4p.; 6e, Vervest, 4p.; 7e, Foulon; 8e, Losfeld, 3p.; 9e, Ghislain, 3p.; 10e, Bayart, 1p.; 11e, Dumez; 12e, Vanoverlop, 2p.; 13e, Desmet.

14e prix, Koppens, 1p; 15e, Roger, 1p; 16e, Taut, 2p; 17e, Hazebrouck, 3p; 18e, Ramdart, 1p; 19e, Orgaerd, 3p; 20e, Wauters, 1p; 21e, Duhamel; 22e, Verrost, 2p; 23e, Lequenne, 1p; 24e, Boutry.

25e prix, Delplanque, 2 p.; 26e, Ramsdam, 1 p.; 27e, Ch. Proot, 2 p.; 28e, Camille Charles, 1 p.; 29e, Bausiere, 2 p.; 30e, Farvacque, 1 p.; 31e, C. Charles, 1 p.; 32e, Thérin, 1 p.; 33e, Marissal; 34e, 1 p.;

35e, Ladsous, 1p; 36e, Lequenne ; 37e, Christiaen, 1p ; 38e Kimps ; 39e, Daneels ; poule hors concours; Thérin p.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 19' 27"; le dernier à 9 h. 29' 06".

Concours sur Saint-Just — Dimanche a eu lieu un concours sur Saint-Just organisé par la société les *Lutteurs contre l'épervier*, établie chez M. Joye, rue de Béthune. Le lâcher a eu lieu à 8 heures 30. 309 pigeons étaient engagés. Voici les résultats :

1er prix, Deronne de Croix 6p; 2e, Arensma de Croix 3p; 3e, Marescaux de Mouveaux 4p; 4e Soris de Croix 4p; 5e, Varasse de Mouveaux 3p; 6e, Demeulenaere 4p; 7e, Dupont 2p; 8e, Dupuis de Croix; 9e, Larose 2p; 10e, Ghesquiers 2p.

11e prix, Wacquiez, 4p; 12e, Dutrieux, 2p; 13e, Demeulenaere, 1p; 14e, Corbusier, de Croix, 1 p; 15e, Joye, 3p; 16e, Parent, 1p; 17e, Noël, 1p; 18e, Blonde, de Croix, 1p; 19e, Vanecke, 1p; 20e, Corbusier, de Croix, 2p; 21e, Dumortier, de Croix, 1 p; 22e, Cruque, de Croix, 1p.

23e, Goethals, 1p; 24e, Lepers, de Croix, 1p; 25e, Catel, du Blanc-Seau; 26e, Deconinck; 27e, Corbusier, de Croix; 27e, Deboode, du Blanc-Seau; 29e, Lambin; 30e, Rabo, de Croix; 31e, Corbusier, de Croix.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 50'57"; le dernier à 8 h. 59'47".

LES TIRS A L'ARC

Dimanche à deux heures et demie a eu lieu un grand concours international de tir à l'arc à la perche, organisé par la « Société Saint-Sébastien, établie chez Mme Vve Cleton, au Raverdi, Moulin de Roubaix. Il y avait 1000 francs de prix. 114 tireurs ont pris part au concours. Voici les résultats :

1er prix, 150 francs, M. Edouard Delberghe, de Mouscron ; 2e, 100 fr., M. Floris Marissal, de Roubaix ; 3e, 100 fr., M. Charles Dekès, de Roubaix ; 4e, 50 fr., M. Carré, de Leers ; 5e, 50 fr., M. Welcomme, de Tourcoing. Le dernier oiseau, 40 fr., a été abattu par M. Charles Dekès, de Roubaix. L'avant dernier 30 fr. par M. François Vanolf, de Roubaix. A six heures et demie le tir était terminé.

NORD

Enseignement secondaire. — M. Deshayes, proviseur au lycée de Valenciennes, est nommé, sur sa demande, au lycée du Mans. M. Pouthas, censeur au lycée de Caen, est nommé, à titre provisoire, au lycée de Douai. M. Barthelemy, répétiteur au lycée de Douai, permute, sur sa demande, avec M. Dehaut, répétiteur au lycée de Charleville.

M. Grimaud, répétiteur au lycée de Saint-Omer, permute avec M. Bonnichon, répétiteur au lycée de Charleville. M. Gaillard, ancien professeur de lettres au collège de Cambrai, est nommé au collège de Chatellerault. M. Quinet, licencié ès-sciences, est nommé répétiteur au collège de Béthune.

Caractères généraux du mois de mai. — On voit rarement un mois d'avril semblable à celui qui vient de finir ; pendant les douze premiers jours, le ciel est resté d'une sérénité presque parfaite, et la température s'est élevée progressivement bien au-dessus de la normale.

On peut citer des années pendant lesquelles le mois d'avril a été aussi beau ou plus beau : 1813, 1825, 1834, 1840, 1841, 1861, 1870, par exemple, et d'autres dans *lesquelles la température s'est élevée jusqu'à 25° et plus*, exemples : 1814, 1840, 1865, 1870.

Mais on ne trouve que 1840 et 1870, auxquelles le mois d'avril 1892 soit comparable sous le double rapport de la *grande sérénité du ciel et de l'élévation anormale de la* température.

Il est à remarquer que, dans ces deux années, le mois de mai a été peu pluvieux, assez beau et que la *température moyenne déduite de la demi-somme des maxima* et des minima a été voisine de la normale. Il est donc probable que le mois dans lequel nous entrons conservera ces caractères généraux.

Pendant la première quinzaine, les nuits resteront froides par suite de la faible nébulosité du ciel et du rayonnement nocturne : aussi, quelques gelées blanches sont encore à craindre. Cette température basse sera *d'autant plus accentuée que, cette année, l'époque dite* de la lune rousse coïncide sensiblement avec celle des saints de glace. Cette dernière époque parait correspondre au passage de l'essaim d'étoiles filantes, connu sous le nom de Léonides.

Ce ne sera donc qu'à partir du 15 que la température reprendra régulièrement sa marche ascensionnelle et que nous pourrons espérer de nouveau un plus grand nombre de journées chaudes et ensoleillées.

Les frais de justice. — C'est le 1er mai qu'est entré en vigueur la réforme des frais de justice qui dégrève les minutes, copies ou expéditions d'actes, jugements, sentences ou arrêts relatifs à des procédures commencées après le 1er juillet prochain.

Le législateur a d'ailleurs fixé d'une manière précise les règles propres à déterminer la date d'origine des procédures pour les instances, les ordres et contributions, les ventes judiciaires, les faillites et les liquidations judiciaires.

De la sorte, il n'y aura aucune difficulté pour la mise en vigueur de la réforme dès le 1er juillet prochain.

Ajoutons que le contribuable pourra désormais se rendre un compte exact de l'étendue des frais de justice.

En outre, une innovation qui mérite d'être signalée, les états de frais dressés par les avoués, huissiers, greffiers et notaires, devront à l'avenir faire ressortir distinctement, dans une colonne spéciale et pour chaque débours, le montant des droits de toute nature payés au Trésor.

Toute contravention à cette disposition exposerait les officiers ministériels à une amende de 10 francs en principal.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille COULON-CUVELLIER sont informés du décès de M. Joseph CUVELLIER, décédé subitement à Saint-Pol (Pas-de-Calais), le 29 avril 1892, dans sa 78e année.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

1er MAI 1871

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

C'est sur la proposition d'un vieil apothicaire, le citoyen Miot, que la Commune vota le 1er mai . « Vu la gravité des circonstances et la nécessité de prendre promptement les mesures les plus radicales et les plus énergiques, décréta : 1° un comité de salut public sera immédiatement organisé ; 2 il sera composé de cinq membres nommés par la Commune au scrutin individuel ; 3° les pouvoirs les plus étendus sur toutes les commissions sont donnés à ce comité qui ne sera responsable qu'à la Commune » ; et sur-le-champ on nomma pour en faire partie : le fabricant de filets Arnaud, le clerc d'avoué Léo Meillet, le commis-voyageur Gérardin, Félix Pyat et le peintre Gabriel Rauvier; si les quatre premiers ne valaient pas grand chose, le dernier était, dans la collection si riche de la Commune, l'une des pires bêtes féroces qu'on pût trouver.

La chose n'avait pas été toute seule, une minorité de 23 voix s'y était opposée. Non seulement cette création d'une dictature était la contradiction flagrante des principes qu'on proclamait sans les appliquer, mais elle réveillait par son seul titre un souvenir généralement abhorré, et on n'était pas sans se rappeler que le comité de salut public de 93, qui était, lui aussi, responsable devant la convention, avait eu bientôt fait de l'opprimer au point d'envoyer ses propres membres à l'échafaud sans qu'elle osât seulement murmurer.

Jourde, délégué aux finances, donna sa démission, refusant de n'être plus que le commis du comité, et remit ses comptes desquels il résultait qu'il avait encaissé depuis le 20 mars 26 millions et en avait dépensé 25, dont 20 pour la guerre et 1,000 fr. pour l'instruction primaire ; il fallut qu'un nouveau vote de réélection vint le placer en quelque sorte en dehors de l'action du comité pour qu'il se décidât à rester, ce qui fut heureux, car si la Banque échappa au pillage, ce fut en partie grâce à lui et Beslay.

Bientôt trois pouvoirs se trouvèrent en présence : la Commune, le comité du salut public, et le comité central, ce dernier représentant la fédération de la garde nationale, disposant par son action occulte des forces militaires et devenu l'ordonnateur en chef, le dispensateur des finances exigées par la guerre quand Rossel l'eut fait sortir de l'ombre où il se tenait pour le charger « des différents services de l'administration de la guerre ». La Commune se sentait sur le point d'être annihilée, et l'une des choses qui l'exaspéraient le plus, c'est que le comité central, non content d'usurper la fonction, avait en même temps usurpé le galon.

Le fleuriste Johannard se lamentait : « qui a autorisé le comité central à se faire délivrer un costume spécial, des cachets spéciaux? Ses membres vont plus loin, ils portent comme nous une rosette à la boutonnière! Il est vrai que les franges sont en argent, mais pour le public il n'y a aucune différence entre eux et nous; ils montent à cheval revêtus de leurs insignes, se présentent à la tête des bataillons et on crie : « Vive la Commune! » Les misérables s'apprêtaient à tenir tête à l'armée de la France, et ils se disputaient pour des galons.

Le 9 mai, à la nouvelle de la prise du fort d'Isly, la Commune affolée nomma Delécluze délégué civil à la guerre, modifia dans un sens absolument terroriste le personnel du comité de salut public, (Arnaud, Billioray, Eudes, Gamcon, G. Ranvier) et l'installa en permanence à l'hôtel de ville, les terribles journées allaient bientôt commencer.

BELGIQUE

Templeuve (Belgique). — Un grand concours de chiens ratiers a eu lieu dimanche, à 3 h., dans la salle de M. Luc Decamps, « Aux Avenues. » La commission du Ratier Templeuvois n'avait rien négligé pour donner à ce concours, le plus d'attrait possible. L'assistance était énorme. Il y avait 225 fr. de prix qui ont été répartis en 3 catégories.

Chaque chien avait 5 rats à exterminer, la mise était de 6 fr. entrée du propriétaire comprise; voici les résultats :

1re catégorie : Chiens de 1 à 9 k.: 1er prix, 30 fr. Diepp à M. Boite de Roubaix: 13 s. 1/2; 2e. 25 fr., Djem, à M. Planchon de Renaix, 18 s.; 3e, 20 fr., Leda, à M. Six de Templeuve, 19 s.; 4e, 5e, de prix partagés, 15 fr., Tippo, à M. Dewinter de Tournai, 19 s.; Topp, à M. Verraghe, de Roubaix, 19 s.

2e catégorie : Chiens de 9 kil. et au-dessus ; 1er prix, 30 fr., Boulanger, à M. Philippart, Tournai, 9 secondes ; 2e, 25 fr., Witte-Misse, à M. Philippart, Tournai, 12 s. 1/2; 3e, 20 fr., Diane, à M. Thomas, de Renaix, 15 sec. ; 4e, 15 fr., Nipp, à M. Réquillart, de Marquin, 15 sec. 1/2 ; 5e, 10 fr., Penick, à M. Agnessens, Tourcoing, 18 sec.

3e Catégorie : Chiens de moins d'un an, n'ayant pas encore concouru : 1er prix 5 fr. à Lauwers, de Roubaix, 16 sec.; 2e, id Tina, à M. Carmes de Luigne, 37 sec.; 3e, Dick à Witterbeck, de Tourcoing, 45 sec. 1/2 ; 4e, id. Miss, à M. Commine, de Mollembaix, 48 sec.; 5e, id. Fox, à M. Dubus, de Wattrelos, 60 sec.

On a beaucoup remarqué la dextérité du chien Diepp, à M. Boite, qui était handicappé d'une seconde.

ENTRE ANGLAIS ET RUSSES

Une brochure à sensation

Sous ce titre : *Anglais et nihilistes alliés*, vient de paraître, à Genève, une brochure contenant une série de *révélations d'une certaine gravité.*

L'auteur — dont le pseudonyme P. Denisow cache, dit-on, une haute personnalité du monde politique russe — dénonce avec une patriotique indignation les coupa*bles desseins de la haute société anglaise à l'égard du* gouvernement du czar. Il démasque, avec une crânerie qui va lui valoir de véhémentes ripostes de la part de la presse d'Outre-Manche, la complicité d'une partie de l'aristocratie britannique avec les derniers débris de la faction terroriste russe.

Il nous montre tout d'abord l'état réel du nihilisme, jadis plein de jactance, aujourd'hui abandonné, démoralisé, réduit à *mendier l'or anglais pour la publication* de journaux russophobes, destinés à la propagande des pratiques les plus détestables. Puis vient le portrait d'un agitateur nihiliste, Stipniak-Kravtchinsky, l'assassin du général Mezentzew, dont les Anglais ont fait l'instrument de leur haine contre la Russie.

Stipniak est un aventurier roublard qui a su très habilement exploiter à son profit la croisade anglaise contre la Russie. Dans ses discours et ses écrits, il a persuadé à nos voisins que le mouvement révolutionnaire englobe actuellement la noblesse, la partie instruite de la bourgeoisie, le clergé, l'élément militaire du pays, et même les fonctionnaires du gouvernement.

Ces propos ont tourné littéralement la tête aux Anglais. Enthousiasmés par les perspecteves fallacieuses que Stipniak déroulait devant leurs yeux allumés de convoitise, ils ont conclu un pacte d'alliance avec les nihilistes assassins ; ils leur ont ouvert l'accès de la presse, ils leur fournissent les moyens de publier un journal, *Free Russia* ; ils les ont mis en mesure non pas seulement de vivre grassement, mais de poursuivre et de développer leur action criminelle.

Devant le scandale qu'elle provoque dans tout le monde civilisé, cette complicité cessera-t-elle enfin ?

A ce point de vue, dit l'auteur de la brochure, les épouvantables forfaits commis à Paris, ces derniers temps par la bande Ravachol, feront peut-être réfléchir messieurs les Anglais. Ils montrent qu'anarchisme et nihilisme sont synonymes et que cette synonymie va, dans les actes, jusqu'à une absolue identité de moyens et de procédés.

Les nihilistes russes ont fait école. Ils ont été les professeurs des révolutionnaires occidentaux en matière de propagande par le fait. Les nihilistes ont fait parler la dynamite bien avant les Ravachols ; ils ont été des initiateurs, des précurseurs en matière d'explosions, d'assassinats et de vols. Rappelons l'explosion du Palais d'Hiver, les attentats de chemin de fer à Moscou et à Alexandrowo; la mine de la rue Sadovaïa, à St-Pétersbourg ; le vol à la Trésorerie de Lherson... On voit que Ravachol et consorts n'ont pas innové, ce sont de simples plagiaires!

Cette brochure parait fort à *propos, au moment où le* bruit s'accrédite que lord Dufferin, le nouvel ambassadeur d'Angleterre à Paris, est venu en France avec la mission d'inaugurer une politique nouvelle, celle qui *consisterait à rompre l'entente franco-russe.*

Et nunc erudimini.

UNE VENGEANCE AU SOUDAN

La chaleur avait été accablante tout le jour ! Bêtes et gens terrassés par l'intensité d'une température d'étuve, se tenaient cachés, blottis, haletants, au plus retiré de leurs tanières ou sous la toile impénétrable des tentes en poil de chameau.

Tout était silencieux, dans le paysage vide, désert et morne, sur lequel l'impitoyable soleil du Soudan versait d'aplomb des torrents enflammés. Une légère vapeur blanchâtre s'était élevée peu à peu et planait dans l'atmosphère surchauffée par la réverbération du sable miroitant, qui forme à l'oasis de Tkif une large ceinture blonde, quand tout à coup la scène changea.

La brise du nord, s'élevant subitement, déchira et dispersa en tous sens dans l'espace les nuées déchiquetées comme les lambeaux d'une écharpe flottante. Presque aussitôt, quelques cris se firent entendre au loin ; des voix humaines, des appels se répondirent au fond du bocage épais ; les tourterelles se mirent à roucouler plaintivement, et les oiseaux, s'élançant hors des nids, commencèrent de toutes parts leur mélodieux babillage. La nature entière se réveillait et secouait sa torpeur à l'approche bienfaisante du soir.

A l'ombre des grands palmiers, qui sont la parure et la gloire de Tkif, une trentaine de moutons et presque autant de chèvres tondaient gloutonnement l'herbe tendre, sous la surveillance d'une petite Bédouine d'à peu près dix ans.

Admirablement faite, la bergerette, Chama, pour l'appeler par son nom, présentait déjà l'idéal le plus parfait de la beauté arabe. L'ovale pur et régulier, le nez droit et mince, les dents éblouissantes, le teint non pas noir, mais d'un lumineux roux ambré, comme doré par le contact d'un chaud rayon de soleil, ses longs cheveux crespelés et fins, tombant sur ses épaules nues en ondes soyeuses, sans autre ornement que quelques fleurs écarlates cueillies au buisson voisin, elle était adorablement jolie dans son primitif accoutrement.

La physionomie douce, intelligente, éclairée par de grands yeux veloutés largement fendus, n'était dissimulée par aucun voile fâcheux, car, sous ce rapport, les nomades Adendoas sont infiniment plus tolérants que les Turcs et autres sectateurs de l'Islam, qui séquestrent leurs femmes dans l'isolement du harem ou les obligent à ne sortir dans la rue qu'empaquetées d'informes pièces d'étoffe, qui leur donnent vaguement à distance la macabre silhouette de fantômes échappés du cercueil.

A demi couchée, au milieu des lycopodes et des lavandes parfumées, ses bras croisés, reployés gracieusement sous la tête en guise d'oreiller, la fillette rêvait nonchalamment, plongée dans les douceurs de la sieste, sans grand souci des bêtes confiées à sa garde.

Elle n'avait guère à s'inquiéter d'elles au surplus ; la fillette savait très bien qu'elles ne pouvaient s'égarer ni aller bien loin ; et si par hasard quelque vagabonde d'humeur aventureuse venait à s'écarter momentanément, elle ne s'avancerait pas fort avant dans le désert immense et desséché qui entoure Tkif de tous les côtés, barrière aride et désolée plus infranchissable au bétail que la plus solide clôture d'épines.

Quant aux hyènes, aux chacals, aux carnassiers voraces redoutables, ils ne sortent de leurs retraites qu'à la nuit close, et, dans la tribu même, personne n'aurait songé à commettre le moindre larcin à son détriment, car on est relativement honnête chez les Bédouins du Soudan; ils rançonnent et pillent même volontiers les voyageurs, les étrangers qui traversent leur territoire, mais en famille, entre compatriotes, ces manières-là ne sont pas de mise; et nonobstant leur très vif penchant à empiéter sur le bien d'autrui, chez eux, ils savent parfaitement bien respecter la propriété et établir la distinction entre le tien et le mien.

Tandis que la jeune pastoure s'abandonnait ainsi en toute sécurité à l'énivrante volupté du Kef, le petit troupeau, entièrement laissé à lui-même, présentait l'aspect le plus curieux: aux brebis et aux chèvres qui folâtraient et bondissaient légèrement sur le gazon d'émeraude, s'étaient mêlées de gracieuses créatures au pelage fauve et lustré, aux jambes déliées et nerveuses. C'étaient les gazelles, qui sans façon et en toute amitié venaient brouter en compagnie avec les biquettes apprivoisées, leurs demi-sœurs, sans s'effrayer aucunement de la présence de la petite Arabe endormie.

Aux premiers trilles du bulbul, dont les roulades cristallines donnèrent le signal du concert général, Chama avait soulevé languissamment ses paupières appesanties ; puis, détendant ses bras et les étirant deux ou trois fois, avec un sentiment d'inexprimable satisfaction, elle se mit debout sur ses pieds, heureuse de remuer, de dégourdir ses membres, las de repos et d'inaction. Après quelques secondes d'hésitation, elle courut vers un gentil agneau, le dernier né du troupeau, son petit favori, le prit sur ses genoux, et commença à le bercer, à le câliner avec une véritable furie de tendresse, embrassant à plusieurs reprises le museau rose et tiède, et peignant la toison neigeuse de l'inoffensif animal entre ses mignons doigts effilés.

Tout en s'amusant ainsi avec le compagnon de ses jeux enfantins et innocents, Chama promenait de temps en temps autour d'elle des regards investigateurs, guettant du coin de l'œil le retour des autres bergères, ses petites camarades, que l'approche de la nuit devait ramener au douar.

Une à une, en effet, elles arrivèrent, se suivant à la file les unes derrière les autres, toutes pieds nus, échevelées, les tresses dénouées, mal peignées, vêtues de haillons, de loques misérables, mais toutes également jeunes, jolies, bien portantes et insouciantes à plaisir. Sur un signe amical de Chama, elles s'arrêtaient et s'accroupissaient en cercle à côté d'elle, au pied d'une touffe d'ochars, magnifique plante très commune dans ces parages, aux larges feuilles grasses, aux éclatantes fleurs de velours blanc et violet.

Le petit groupe fut bientôt au complet ; et, lorsque quelques retardaires paresseuses ayant pressé le pas, vinrent enfin rejoindre leurs compagnes, ce fut un beau tapage sous les ramures frissonnantes.

La conversation interrompue le matin en menant les bêtes au pâturage, reprit de plus belle, vive, animée, assourdissante à ne plus s'entendre, et coupée d'exclamations, de réparties, de ripostes alertes et d'éclats de rires francs et sonores, à tel point que les gazelles s'en sauvèrent effarouchées.

Une des gamines, tourmentée par une soif ardente, eut l'idée d'aller traire les chèvres qui paissaient non loin de là; et, après avoir rempli jusqu'au bord un vase en feuilles tressées si serré que pas une goutte de liquide ne filtrait au travers du réseau artistement combiné, elle y humecta avidement ses lèvres altérées; alors toutes y voulurent goûter à leur tour et se précipitant à la distribution, elles se pressaient. se poussaient autour de la brune Hébé pour en avoir aussi, réclamant leur part à grand renfort de cris et de gestes désordonnés, avec des intonations suppliantes à mourir de rire, comme s'il se fût agi du plus rare, du plus précieux des nectars.

Mais il faut renoncer à dépeindre ce tableau champêtre, véritable poème, dont le pinceau d'un Greuze ou la plume d'un Gesner pourrait seule faire saisir le charme, la simplicité primitive, idylle naïve, ingénue, en harmonie parfaite avec la sereine majesté, la grandiose et féerique ampleur du décor, sous le dôme azuré d'un ciel resplendissant.

Pendant que la coupe rustique circulait à la ronde, les merles chanteurs, les pintades effarées et la multitude d'oiseaux perchés sur les branches s'égosillaient à qui mieux mieux, et le souffle caressant et discret qui glissait en murmurant dans les hautes cimes ondoyantes, faisait trembloter les longues aiguilles retombantes des pins à la verdure éternelle, et agitait en passant les panaches souples des sveltes palmiers, dont les feuilles, froissées les unes contre les autres, s'entre-choquaient avec ce frémissement particulier bien connu des Arabes, et qui semble chuchoter tout bas : Aïssa, Aïssa, le nom du prophète fils de Meryem.

Tout à coup, un garçonnet essoufflé, hors d'haleine, fit son apparition criant de toute la force de ses poumons : — *Ghérib est pris! Ghérib est pris !* On va lui faire son procès! Les vieux sont tous assemblés. Viens vite, Chama, ta mère sera vengée.

— Ya Sidi ! s'exclamèrent en chœur les petites filles stupéfaites. Puis, répétant entre elles : *Ghérib est pris! Ghérib est pris!* elles s'élancèrent à toutes jambes, précédées du jeune Bédouin qui, une fois l'avis donné, était reparti comme une flèche dans la direction du campement.

En un clin d'œil la place fut déserte, et les troupeaux confiés à la garde d'Allah. Les fillettes avaient toutes disparu, dispersées comme une envolée d'alouettes. Chama en tête, elles arrivèrent, toujours courant, devant la tente du cheik Muttrleb le patriarche vénérable et digne, à la longue barbe blanche, au front creusé de rides, dont un bâton noueux guidait la démarche chancelante.

Prés de lui se tenaient debout, graves, impénétrables et silencieux comme la Mort, les anciens, les sages têtes de la tribu; et tous avaient l'air pensifs, réfléchis et pénétrés de la haute importance de leurs fonctions. Chacun de ces hommes était un juge ; ils étaient là réunis, constitués en tribunal suprême et sans appel, pour châtier un misérable criminel et punir exemplairement un affront infligé autrefois par Ghérib, trafiquant arabe de Souakim, à une femme de leur nation.

L'histoire remontait à plus de dix ans : Fatime, mère de Chama, était alors une superbe femme, dans toute la fleur de la jeunesse et de la beauté. Montée sur un âne, munie d'un ghirbé en peau de bouc, elle se rendait au puits pour faire la provision d'eau nécessaire au besoin de son ménage, quand elle rencontra en chemin la caravane de Ghérib qui revenait de l'intérieur, se dirigeant vers les côtes de la mer Rouge, avec un chargement de gomme et d'ivoire.

La femme était jolie; elle était seule! Ghérib était accompagné d'une vingtaine de séides armés jusqu'aux dents, sans compter les porteurs innombrables et les valets ou serviteurs de l'escorte.

Profitant de la supériorité de ses forces, il avait lâchement abusé de Fatime, après quoi, remontant en selle, il s'était enfui de toute la vitesse de son hedgin. La pauvre femme, folle de rage et de désespoir, n'était revenue qu'à la nuit close à Tkif, où l'on commençait à s'inquiéter de son absence.

Il était bien inutile de songer à une vengeance immédiate ! Rassembler les chameaux éparpillés dans les prés, courir après les chevaux, seller, harnacher et équiper un détachement pour se lancer aux trousses de l'infâme Ghérib, tout cela eût demandé trop de temps. Une poursuite entreprise dans d'aussi défavorables conditions ne présentait aucune chance de réussite. Le marchand, aiguillonné par la crainte d'être attaqué, avait fait presser le pas à ses gens, et, bien avant que les Bédouins fussent revenus de leur stupeur, il était tranquille, en sûreté de l'autre côté des monts Atabayah, dont les défilés tortueux, les pentes abruptes, les ravins étroits, inaccessibles aux évolutions de cavalerie, formaient à sa couardise un inexpugnable rempart.

Si Ghérib avait été un sage, il aurait dû s'en tenir à cette expérience, et rester désormais coi et paisible dans sa confortable maison de Souakin. Mais l'amour du lucre fut plus fort que toute prudence. Après dix ans, Ghérib. s'imaginant que l'affaire était enterrée depuis longtemps, se décida à tenter les risques d'une seconde expédition, et reprit hardiment le chemin de l'intérieur.

Mal lui en prit ! les parents, les amis de sa victime n'avaient rien oublié, et sa témérité devait lui coûter cher.

Assailli à l'improviste par les Adendoas, qui avaient été avertis de son passage, il tomba entre leurs mains après un simulacre de défense; aux premiers coup de feu, ses hommes s'étaient débandés, saisis de panique, le laissant prisonnier des nomades, qui ne devaient pas perdre si belle occasion d'assouvir leur rancune.

Couché sur un angareb, pieds et poings liés, il attendait le prononcé de la sentence, insensible, imperturbable, résigné, sans autre signe visible d'émotion qu'une pâleur extrême répandue sur ses traits durs et énergiques. Son œil errait au hasard sans se fixer sur aucun visage, dans cette cohue étrange et disparate, qui allait et venait affairée, empressée autour de lui, s'occupant dans le plus grand désordre des préparatifs de la fête qui allait suivre.

Pourtant il savait bien le sort qui lui était réservé. Le Fhar, ou la loi du sang, implacable chez les Arabes du désert, n'admet pas d'autre rançon que la vie du délinquant ; le système atténué des amendes pécuniaires n'y est point encore consacré par l'usage.

Après l'interrogatoire, qui ne fut pas long, les faits étant reconnus de part et d'autre, le cheik Muttaleb, l'ancêtre respectable, donna l'ordre de commencer.

Cela débuta d'abord par un grand festin, en signe de réjouissance et d'allégresse. Quatre hommes robustes apportèrent sur un plat de bois le mouton obligatoire, farci aux amandes et aux pistaches, flanqué d'une montagne de riz assaisonné de morceaux de viande hachée menu. Puis défilèrent successivement de grandes bassines de poterie remplies de bellila (bouillie de maïs), de kounafa (vermicelle au sucre), et de plusieurs autres friandises locales.

Pendant ce temps, on entendait au dehors le grondement sourd de la fusillade. C'étaient les jeunes gens du douar, qui se livraient à une brillante fantasia en l'honneur de leur capture inespérée. Les pétarades de la mousqueterie, les cris de triomphe, les hurlements sauvages, les vociférations de la foule en délire constituaient une symphonie barbare, bien digne accompagnement de cette orgie étrange.

Les Arabes, ordinairement si froids, si maitres d'eux-mêmes, semblaient complètement sortis de leur tempérament, et gesticulaient et se démenaient avec des grimaces, des trépignements, des contorsions de possédés. Quand le repas tira à sa fin, on apporta des coupes pour terminer, selon la coutume, par les libations réglementaires. A ce moment, sur un signe du vieux Muttaleb, qui seul avait gardé son impassibilité au milieu de l'exaltation générale, un grand gaillard de Maure s'avança résolument, un énorme contelas sous le bras, et, s'agenouillant sans autre préambule sur la poitrine de Ghérib, qui n'avait pas eu un tressaillement, il lui trancha la gorge d'un seul coup.

L'entaille profonde, horrible, atroce à voir, laissa échapper un flot de sang rouge, qui fut précieuse-recueilli dans un vase immense, d'une contenance de plusieurs pintes, placé à cet effet sous le corps du supplicié.

Le malheureux n'avait pas opposé l'ombre de résistance, n'avait pas jeté une plainte. Tout s'était accompli avec la plus stricte correction. Maintenant les Arabes se taisaient, revenus au sang-froid ils semblaient se reconnaitre. Un imperceptible sourire relevait seulement le coin de leurs lèvres, découvrant des dents blanches, aiguës, qui luisaient sous leur moustache noire, comme des incrustations de nacre étincelante. Quand le sinistre hanap fut plein à déborder, le silence se fit plus morne, plus pesant; l'instant était solennel, on entendait haleter la respiration inégale de quelques femmes accroupies derrière une toile au fond de la tente, et qui, de là, suivaient anxieusement les péripéties de ce drame émouvant.

Alors cheik Muttaleb, qui présidait à l'exécution, se tourna lentement, cherchant des yeux quelqu'un dans la foule entassée à ses côtés : — Alla, Chama, ma fille, approche, bois la première en mémoire de la mère vénérée.

Un peu intimidée par la gravité imposante du cheik, Chama fit quelques pas hésitante, troublée, les yeux baissés. Elle reçut la coupe ensanglantée *des mains tremblantes du vieillard*; et doucement, posément, l'élevant jusqu'à sa bouche, elle trempa ses lèvres vermeilles dans l'affreux breuvage, avec la même tranquillité qu'elle le faisait quelques heures avant, dans le lait écumeux de ses blanches brebis.

Des clameurs épouvantables répondirent à l'exhortation de Muttaleb, et le tumulte, apaisé un instant, se réveilla plus formidable que jamais. Ces énergumènes, excités, grisés, fanatisés par la vue du sang, ne se contenaient plus, et toutes ces faces, noires, olivâtres ou bronzées, présentaient l'aspect bestial, hideux de fauves à la curée.

Après Chama, la coupe passa de main en main ; et même, après que la *dernière goutte fut épuisée*, et quelques-uns de ces forcenés léchaient encore les bords extérieurs, maculés de lugubres plaques rougeâtres, et s'appliquaient du mieux qu'ils pouvaient à en effacer avec leur langue jusqu'à la moindre parcelle, aux applaudissements frénétiques de l'assistance transportée d'enthousiasme.

Bien avant cette conclusion effroyable, répugnante, les bergères s'étaient retirées sur la pointe des pieds, accompagnées de Chama dont le rôle avait pris fin. Elles s'en allaient rejoindre leurs bêtes, laissées pendant leur absence sous la protection du Seigneur. Elles les retrouvèrent couchées, endormies à la même place, dans le même site embaumé, dans le même Eden enchanteur.

Les herbes odoriférantes, les menthes, l'absinthe, le thym, échauffées, desséchées par la chaleur torride de la journée exhalaient des senteurs exquises. L'air était chargé d'aromes enivrants. La lune montrait à l'horizon son croissant mince comme le tranchant d'une faucille, et des étoiles radieuses s'allumaient une à une au firmament.

Sans s'arrêter à la contemplation de ce paysage nocturne, dont le calme reposant offrait un contraste si frappant avec la scène de violence dont elles venaient d'être témoins, les enfants commencèrent par casser de longues branches aux mimosas épineux ; et comme il fallait se hâter de rentrer les troupeaux au plus vite, pour ne pas leur laisser passer toute la nuit dehors, elles en jouèrent avec dextérité pour réveiller et faire lever chèvres et moutons. Puis, après les avoir réunis, elles les poussèrent devant elles à coups redoublés, pour regagner les parcs bien clos où l'on abrite le bétail pendant le jour.

Tandis qu'elles s'en retournaient, muettes et tout impressionnées encore, la bacchanale continuait sans elles, effrénée, enragée. On entendait au loin les décharges des armes à feu, les fusées d'artifice, le son rauque des cornets à bouquin. Une rumeur vague, indécise, se répandait dans l'immensité sombre et silencieuse, comme un avertissement menaçant, pour apprendre aux aigles, aux vautours, aux lions, aux tigres, aux rois de l'air et de l'espace comment les Adendoas savent tirer vengeance de l'injure et laver l'outrage dans le sang de l'offenseur.

PAUL DE LANCY.

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX
pour l'Eclairage, le Chauffage et la Force Motrice

CUISINE AU GAZ

Pour favoriser l'emploi du gaz de chauffage pour la cuisine, durant la saison d'été, époque pendant laquelle son usage est particulièrement commode, la Compagnie du gaz de Roubaix fera poser, par ses agents, sur la demande des intéressés, depuis le 1er mai jusqu'au 15 septembre prochain, des compteurs additionnels destinés à marquer exclusivement le gaz consommé pour le chauffage et qui se paie **quinze centimes** le mètre cube. Ces compteurs seront placés après ceux d'éclairage et alimenteront les réchauds-cuisinières que la Compagnie du Gaz met **gratuitement** à la disposition de ses clients.

Pour prendre connaissance des conditions et pour signer les polices d'abonnement s'adresser à l'Usine à Gaz, rue de Tourcoing, 58, ou à sa succursale, rue Saint-Georges, 14. 61616—30198

Contre Anémie, Chlorose, Débilité, prenez
LES GRANDS VINS DE TOKAY
blancs et rouges (fermentés)
Marque *Som; Stein* à Mador (*Hongrie*)
Egalement délicieux pour entremets et desserts.
Samarcq-Joveniaux, importateur à **Tourcoing**, 9, rue du Midi. 29191

MÉDECINE *Maladies de la Gorge de Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : **2fr. 50**; Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, Paris, et à dans les principales pharm. de France. 1888

LOUIS DECRAENE-MATHIEU
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
OUVRAGES D'AGRÉMENT
Grand choix d'objets de fantaisie sur soie, peluche, drap, feutre, etc., tels que : coussins, écrans, tapis, chaises, fauteuils, prie-Dieu, tabourets, bandes, services à thé, chemins de table, objets layettes dessinés et échantillonnés, couvertures de berceaux, dessus de claviers et de pianos, blagues. Nappe d'autel. Chape, chasuble, aube. Laine et soie de toutes nuances. Coton. Métiers à tapisser en location.
TAPIS & TENTURES
DÉPOT DE FABRIQUE B58285

CHARBONNAGES FRANÇAIS & BELGES
PRETS sur Actions Porteur et Nominatives en NUE-PROPRIÉTÉ et TOUTE PROPRIÉTÉ
LANOB, 10, rue Chauchat, PARIS
30323

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.
Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.